



**Djibouti**  
Ports & Free Zones Authority

Djibouti, Jeudi 14 Mai 2020

**Aux**  
**Membres de L'Association des Transitaires Djiboutiens**

**Réf : APZFD/ 061/2020**

**Objet : Nouvelle élection**

En référence à notre courrier en date du 02 Mai 2020 et au procès-verbal dressé par huissier à l'issue du scrutin du 11 Mai 2020, l'Autorité des Ports et des Zones Franches tient à féliciter l'ensemble des membres de l'ATD pour la tenue des élections dans des conditions optimales.

Nous prenons acte du résultat de cette élection, ayant abouti à un partage égal des votes entre les deux listes proposées. Afin de maintenir cette bonne dynamique au sein de l'Association, l'Autorité des Ports et des Zones Franches enjoint l'assemblée générale de tenir une seconde élection dans les cinq (5) jours. Un conseil d'administration légitime doit ainsi être élu par la majorité des membres et aucune autre issue n'est envisageable.

L'APZFD exhorte ainsi l'ensemble des membres de l'ATD à contribuer à cet effort collectif et à veiller à l'unité et à la cohésion au sein de l'Association.

Soyons prudent, sauvons nos prochains et nous-même du Covid-19.

Nous vous remercions.

**Aboubaker Omar Hadi**  
**Président**  
**Autorités des Ports et Zones Franches de Djibouti**

